

BLASON DES MAÎTRES D'ARMES
accordé par lettre patente de LOUIS XIV, MARS 1655

Académie d'Armes de France

La Celle st Cloud, le 14 novembre 2014

Présidence

Adresse courrier :

47 av de la Malmaison

78170 La Celle St Cloud, France

☎ : 01 30 82 44 49

06 16 28 29 82

president@escrime-aaf.fr

Chers confrères, chères Consœurs,

Jeanne-Elise d'Antan, la boutique du Maître Jacques Castanet va fermer ses portes définitivement, laissant derrière nous l'histoire de notre discipline !

En effet, après avoir passé 50 ans de sa vie à collecter, sauver, recueillir des centaines et des centaines d'ouvrages, d'objets, de gravures ayant traités à l'Escrime, **notre ami et confrère Jacques a décidé de prendre sa retraite d'antiquaire de l'escrime !!**

Nous l'avons tous rencontré au moins une fois dans notre vie d'escrimeur. Intrigué par le râtelier d'armes anciennes exposé sur son stand à la fête des jeunes (entre autre), nous avons tous fait les curieux. Nous lui avons tous adressé, ne serait-ce qu'un bonjour, voire posé une question sur l'origine de ses armes, de ses traités, de ses statuette.

Sans lui, ces trésors auraient sans doute disparus. Ils racontent, décrivent l'histoire de l'escrime et des arts martiaux français. Et ce sont les témoins réels de notre passé et ceux de nos aïeux.

Ils seront vendus aux enchères à l'hôtel Drouot tout prochainement.

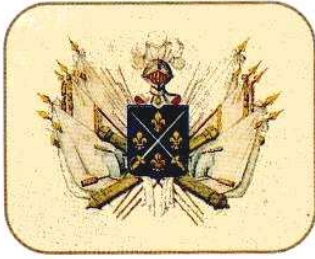
Laissons-nous notre histoire se volatiliser aux quatre coins du monde dans la plus grande indifférence ? Laissons-nous partir notre patrimoine sans réagir ?

Soyons réalistes, nous ne pourrons pas sauver la collection dans son intégralité. Cependant, il est de notre devoir de retenir sur notre territoire les trésors de notre identité.

L'Académie, dépositaire de la conservation du savoir, de la défense de l'enseignement de l'Ecole Française d'Escrime doit se lever pour remporter cette bataille contre la montre.

Pour cela, l'Académie lance une grande campagne de dons qui nous permettra d'acquérir un certain nombre de livres ou d'objets qui ainsi resteront dans notre histoire !

N'hésitez pas à adresser votre chèque à l'Académie d'Armes de France au plus vite et **dans tous les cas avant le 24 novembre**, date à laquelle la collection du Maître Castanet figurera au catalogue de Drouot.



BLASON DES MAÎTRES D'ARMES
accordé par lettre patente de LOUIS XIV, MARS 1655

Académie d'Armes de France

La Celle st Cloud, le 14 novembre 2014

Suivant les fonds récoltés, nous acquerrons, grâce à vous, ce qui nous semble le mieux correspondre à la mémoire de l'Escrime et de nos Maîtres en fonction des documents déjà en possession de l'Académie.

Notre but étant de mettre en place une grande opération de numérisation de cette ou ces acquisitions de manière à ce que les heureux donateurs puissent la ou les consulter.

Je suis certain que vous répondrez favorablement à cette campagne de sauvegarde de notre héritage et de notre mémoire qui dépend de l'engagement de tout un chacun.

Mais faites vite, le temps nous est compté...

En vous remerciant de votre participation, je vous prie de recevoir, Chers confrères, chères Consœurs, mes plus cordiales salutations.

Michel OLIVIER
Président de l'Académie

**Chèque à libeller à l'ordre de l'Académie d'Armes de France et à adresser au
Maître Gérard Delavaquerie, 1 rue Rodin, 54600 Villers les Nancy**